

Kaléidoscope

JOURNAL DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE FINISTÈRE

EDITO

N° 31 – Juin 2009

Dans ce numéro, vous trouverez des articles relatant des rencontres. Celles que l'on fait tous les jours, des plus banales aux plus extraordinaires.

C'est à travers l'autre et sa rencontre toujours surprenante que l'on se construit, que l'on se découvre et que l'on grandit encore et encore.

Cette rencontre, nous avons souhaité vous en parler, à travers ce numéro cosmopolite pour ne pas changer.

Quelle alchimie se passe t-il quand l'ainé croit apprendre au jeune et qu'il en apprend peut-être plus sur lui ?

Que faire quand la rencontre devient obligatoire par nécessité d'aider l'autre ?

Gus le Gnetteur nous le dit avec «humanité». Welcome to France !
Bienvenido amigos del mundo !

Un point commun relie tous ces articles : celui d'une découverte de la ressemblance.

Elle rassure. Mais celui aussi de la différence. Elle effraie autant qu'elle étonne.

Pas de fonctions, pas de titres, encore moins de protocole, juste un kaléidoscope estival.

Et que d'inter rencontres, d'inter découvertes, d'inter identitaire et d'intergénérationnel.

Laëtitia. DEGOUYS
Formatrice - ITES

SOMMAIRE

Edito	
Le sens de l'engagement	2
Le sens d'un métier	4
Le sens d'un nouveau départ	6
Le sens d'une expérience	7
Le sens d'un récit de vie	8
Le sens de l'accueil	10
Le sens du partage.....	12
Le sens d'une controverse.....	14
Publication	

Interview de Christophe LEVESQUE, nouvel administrateur.

Interview d'un nouvel administrateur

1. Pouvez-vous vous présenter : qui êtes-vous ?

Marié, père de deux enfants et grand-père de quatre petits enfants, je suis en retraite depuis le début de l'année 2008. J'ai 62 ans et j'habite au Relecq-kerhuon.

J'ai exercé plusieurs métiers dans :

- le commerce et la vente,
- le conseil aux entreprises, au sein des services techniques des Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris et de Narbonne,
- l'enseignement, comme formateur puis directeur d'un centre de formation pour adultes au Cameroun, et enfin, comme directeur de l'IFAC, Centre de Formation des Apprentis de la CCI de Brest.

2. Comment êtes-vous entré en relation avec la Sauvegarde ?

Des membres du Conseil d'Administration m'ont contacté et proposé de devenir membre de l'association.

3. Ou'est-ce qui motive votre engagement ? (Auriez-vous voulu être travailleur social ?)

Pourquoi devient-on adhérent à la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère ?

- Les objectifs de l'association sont en accord avec mes convictions et mes centres d'intérêts : ainsi pendant dix ans, en période de congés scolaires, j'ai été moniteur-animateur bénévole auprès d'enfants et d'adolescents de grands ensembles de logements sociaux de Bordeaux.
- D'autre part, il m'a semblé que mon expérience à la direction de l'IFAC pendant seize ans, pouvait être utile à la Sauvegarde. Pour mémoire le CFA accueille chaque année 1700 jeunes en formation professionnelle qui ont le choix entre une vingtaine de métiers et 43 diplômes du CAP à l'enseignement supérieur.

4. Dit-on de vous que vous êtes une personne de convictions ? Si oui, lesquelles ?...

En tant que citoyen, je pense qu'il nous appartient d'agir d'une manière responsable afin de rendre notre société plus juste et respectueuse de la liberté et des droits de chacun.

Comme chrétien, je considère qu'aider les autres et s'engager pour construire un monde plus solidaire est primordial.

5. Quelles appréciations portez-vous sur la vie associative et le fonctionnement du dispositif Sauvegarde ?

Comment pensez-vous l'articulation bénévole, professionnel, usager ?

Je découvre progressivement la Sauvegarde à travers les manifestations qu'elle organise et la vie de ses différentes structures. Ma première impression a été positive et elle se confirme avec le temps.

Les bénévoles et les professionnels travaillent en coopération afin d'optimiser les services rendus aux personnes accueillies.

Dans cette optique les bénévoles et en particulier les membres du conseil d'Administration :

- apportent leur soutien aux professionnels en mettant à la disposition des services leurs connaissances et leur savoir-faire et en facilitant, selon leurs possibilités, les relations avec l'environnement politique, administratif, économique et social.
- veillent à ce que les moyens mis en œuvre soient en adéquation avec les buts de la Sauvegarde et les principes de sa charte.
- participent à l'évaluation des actions réalisées et à l'élaboration des nouveaux projets.

6. Quelles perspectives d'évolution et de développement vous paraissent prioritaires dans l'association ?

La Sauvegarde assurera au mieux sa mission auprès des enfants, des adolescents et des adultes en difficulté :

- En restant en permanence à leur écoute afin d'appréhender l'évolution de leurs besoins et de favoriser au maximum, dans la mesure du possible, leur insertion sociale et professionnelle,
- en développant le travail en réseau avec les autres organismes,
- en prenant particulièrement en compte l'évolution des orientations et des modalités de la commande publique,
- en veillant à préserver l'équilibre économique de ses services et de ses établissements d'enseignement,
- en gardant une attitude de veilleur afin d'anticiper les évolutions de la société et d'élaborer les réponses qu'il conviendra d'apporter.

Christophe LEVESQUE
Administrateur ADSEA29

Colloque : « Le métier d'éducateur spécialisé à la croisée des chemins »



Une partie du public dans l'amphithéâtre Segalen

À la fin de l'année 2006, amenée à travailler sur la réforme de la formation d'éducateur spécialisé à l'ITES, je m'avisais qu'il y a maintenant quarante ans, le décret du 22 février 1967 instituait officiellement le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES). Voilà donc plus de quarante années qu'un corps professionnel d'éducateurs spécialisés était officiellement constitué. Est née alors l'idée de prendre appui sur cet anniversaire à chiffre rond pour s'arrêter un moment sur cette profession et son évolution.

Après bien des péripéties, cette idée a pris corps et a donné finalement lieu à un colloque co-organisé par l'Atelier de Recherche Sociologique de l'Université de Bretagne Occidentale, en la personne d'Alain Vilbrod ; l'ITES, en la personne de Jean-Pierre Kervella, L'association pour la Sauvegarde de l'Enfance du Finistère, représentée par moi-même, et le Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps, le CREAI de Bretagne, représenté par son directeur Yann Rollier. Ce colloque s'est tenu les 22 et 23 janvier 2009 dans les locaux de la Faculté Victor Ségalen, à Brest.

Ces deux journées qui ont regroupé plus de 200 participants (au moins autant, ont dû, hélas, renoncer à y venir, faute de places pour les accueillir, preuve que le thème abordé s'est avéré d'actualité...) ont mobilisé 13 intervenants en séances plénières et une trentaine d'intervenants au sein des ateliers.

L'idée était donc de regarder de plus près à la fois l'état et l'évolution de cette profession, et ainsi de s'interroger sur ses perspectives, au regard des multiples mouvements à l'œuvre aujourd'hui.

Ce colloque a été l'occasion d'une tentative d'« état des lieux » de la profession : en nous intéressant aux mouvements à l'œuvre aujourd'hui, nous avons pu observer les modifications significatives dans le champ professionnel des éducateurs spécialisés et nous avons cherché, ce faisant, à mettre à jour les propositions d'action, les ajustements, les stratégies, mis en œuvre par les acteurs ; pour faire face aux changements, pour s'y adapter ou pour les maîtriser¹.



De gauche à droite : L. CAMBON, Y. ROLLIER, J. LAVOUE en séance plénière.

¹ Un article publié par Michel Paquet dans la revue ASH en date du 01 Mai 2009, « Les éducateurs spécialisés entre nostalgie et nécessité de changement » reprend les principaux échanges sur cette question.

Notre « état des lieux de la profession » a exploré différents axes² :

- La place de l'éducateur spécialisé au sein de la branche professionnelle.
- L'évolution de la formation et des voies d'accès au diplôme.
- L'identité collective affirmée, à travers les discours sur eux-mêmes, des éducateurs spécialisés.
- L'évolution de la commande sociale et politique.

Nous avons questionné aussi les impacts des contraintes législatives sur les pratiques professionnelles (loi du 02 janvier 2002 sur le droit des usagers ou encore l'imposition de planning horaire en conformité avec les amplitudes horaires définies par le droit du travail) en nous demandant si ces modifications ébranlent fortement les positions des éducateurs et/ou leurs outils d'intervention (présence de nuit en internat, présence de l'ensemble des membres de l'équipe professionnelle en réunion, accompagnement des stagiaires ou implication dans la formation initiale par exemple) les privant en partie de leurs moyens d'agir, ou si, au contraire, ces contraintes ont entraîné une simple transformation des formes d'intervention et/ou des pratiques.

Ces questions ont fait l'objet de différents ateliers centrés sur les questions suivantes :

- Quelle place pour les éducateurs dans les foyers de vie et les résidences pour personnes handicapées ?
- Quels moyens d'action éducative pour les éducateurs exerçant en internat aujourd'hui ?
- La contractualisation, la notion de service rendu et la judiciarisation des rapports sociaux : quelles conséquences sur le travail des éducateurs spécialisés ?
- Quelles évolutions des conventions collectives et quels impacts sur le métier d'éducateur spécialisé ?

Face à la précarisation grandissante des publics fragiles, quelle place pour les

éducateurs spécialisés dans le champ de l'insertion ?

- Quelle place pour l'engagement politique et citoyen dans le métier d'éducateur spécialisé aujourd'hui ?
- Quelle place pour la clinique dans la pratique des éducateurs spécialisés aujourd'hui ?

Les différentes interventions, les débats et les échanges ont permis d'identifier, parmi les « figures » d'emploi des éducateurs aujourd'hui, les positions de fragilité (la place de l'éducateur spécialisé en foyer de vie pour adulte handicapé aujourd'hui, ou encore les perspectives professionnelles pour la prévention spécialisée...) et celles qui se révèlent plus assurées, afin de saisir la forme et la densité que prend ce champ professionnel aujourd'hui.



Nous avons enfin laissé la place à tout ce que l'expérience et le recul de Jacques Ladsous, éducateur, ancien vice-président du Conseil Supérieur du Travail Social, a pu présenter, en clôture de ce colloque sur l'évolution de l'éducation spécialisée et plus particulièrement du métier d'éducateur spécialisé, entendu comme une profession « au milieu de gué », tiraillée entre ses mythes fondateurs et la nécessité de se conformer à l'évolution de la commande sociale, dans un contexte plus général dépassant le secteur éducatif et social de déclin des régulations professionnelles du travail.

Nathalie CONQ
Chef de Service au SEMO

² Des actes à paraître à l'automne 2009 reprendront les différentes contributions de ce colloque.

V.A.E: Validation des Acquis de l'Expérience.

La mise en place de cette filière remonte à 2004. Cela ouvrait une perspective à des gens en recherche de réorientation professionnelle. Lors de la première séance d'examen, on a vu se présenter des candidats de la profession, mais aussi des surveillants d'internat, des enseignants de MFR, des professeurs disqualifiés...ces personnes avaient pour la plupart préparé seules la soutenance de leur dossier. Beaucoup avaient répondu au questionnaire comme on remplit un formulaire administratif. C'était bien sur insuffisant. Ceux qui avaient préparé sérieusement leur soutenance, se sont dans une première épreuve, fait favorablement remarquer et ont pu obtenir la totalité du diplôme. Il s'agissait souvent de moniteurs éducateurs qui avaient besoin du DEES pour justifier leur place dans les fonctions qu'ils assumaient: référents, voire coordonnateurs d'équipe.

Ces quelques succès connus dans la profession ont déclenché un grand espoir. Beaucoup d'AMP ou de moniteurs éducateurs qui avaient fait toute leur carrière dans le handicap mental, ont vu là une occasion d'améliorer leur statut, d'ouvrir leurs perspectives, voire de partir en retraite avec leur bâton de maréchal. Beaucoup de ceux-là n'ont validé que la moitié ou le quart des modules ou même aucun.

Face au taux d'échec important, il y a eu des abandons. Les plus courageux ont mis à profit les cinq années qui leurs sont accordées pour valider les modules

manquants, certains même en rédigeant un mémoire pour assurer la réussite.

Il faut tenter d'expliquer l'hécatombe des premières sessions. Les raisons sont à chercher du côté des jurys comme du côté des candidats. Les jurys, sensibles aux réactions de la profession, ont eu très peur de distribuer des diplômes au rabais. En conséquence, ils ont attendu l'excellence dans les prestations des candidats, alors que pour la formation de base, ils se contentent d'une bonne moyenne.

De leur côté, les candidats se sont souvent présentés avec la conviction qu'il suffisait de déployer la richesse de leur parcours pour satisfaire les examinateurs. Or il s'agit de montrer comment une expérience peut-être réfléchie, et amener une conceptualisation. De plus, les personnes qui n'avaient qu'une expérience dans le handicap mental, avaient une grande difficulté à imaginer le transfert de leurs compétences dans le domaine de l'insertion ou de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Aussi, de plus en plus, on préconise un stage dans un autre domaine de l'éducation spécialisée, même s'il faut limiter les apports théoriques à un travail personnel. Cette proposition est faite aux candidats qui osent s'aventurer dans ce parcours exigeant de la VAE. Ceux qui se présentent aujourd'hui sont conscients du travail à fournir et des contraintes importantes pour leur vie. Ils auront peut-être dans leur jury, un éducateur issu lui-même de la VAE, et donc plus à même d'évaluer la démarche à sa juste valeur.

Gérard SIMON
Formateur - ITES

Voilà quelques mois, j'ai découvert un des services de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence : le SEMO (Service Educatif en Milieu Ouvert).

Cette rencontre s'effectuait dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

J'étais alors Aide Médico Psychologique (je le suis toujours) et terminais une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, fameuse VAE, dont nombre de professionnels parlent sans trop savoir de quoi il retourne, les avis alternant souvent entre « solution de facilité » pour un diplôme dénaturé et une totale remise en cause pour un résultat très aléatoire, ceci aux vues des résultats des soutenances.

J'ai l'impression que moi, en
personne déficiente, j'ai
pas besoin de V.A.E !!!



Je me situerais plutôt entre ces opinions. Cette démarche a été pour moi une réelle remise en question de mon projet professionnel avec l'opportunité de rencontrer de nouveaux publics et de nouvelles équipes.

Accompagnant des personnes souffrant de déficiences dans un service d'hébergement d'Établissement et Service d'Aide au Travail, je recherchais un moyen de convaincre les jurys de ma capacité à transposer mes compétences auprès de publics différents. Durant sept mois, au SEMO, j'ai pu rencontrer des adolescents et jeunes adultes inadaptés qui ont marqué définitivement ma manière de travailler mes entretiens individuels.

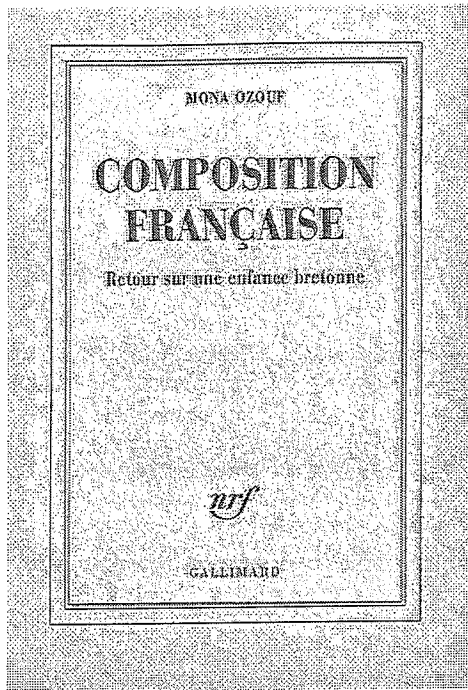
Je reste convaincu aujourd'hui, que la pluralité de mes expériences a permis aux examinateurs de me découvrir comme éducateur spécialisé.

Cette expérience au SEMO me permet de dire aujourd'hui que la VAE n'aura été ni « une formalité », ni « une galère » mais une expérience déterminante venant à l'appui de mon nouvel engagement d'éducateur spécialisé que je suis devenu aujourd'hui.

Marc PERON
Ex « stagiaire » au SEMO

Mona OZOUF, *Composition française*, Gallimard, mars 2009

Voici un livre sérieux qui, par son titre, ses thèmes, et sa couverture blanche et rouge, ressemble un peu à ce « Chagrin d'école » de Daniel Pennac, à propos duquel j'avais écrit il y a quelque temps un petit article élogieux pour *Kaléidoscope*, dans la rubrique « j'aime ». Je me demande si j'aurai un jour le courage ou l'envie d'alimenter la rubrique « j'aime pas » : la vie est courte ...



L'auteur est la fille unique d'une institutrice née à Lannilis en 1905, parlant breton aussi bien que français, et d'un instituteur originaire de Lamballe, en pays gallo. La passion de ce père trop tôt disparu - il est mort en 1935 - pour une langue et une culture bretonne qu'il avait délibérément choisies, et non reçues au berceau, a durablement marqué l'enfance de l'historienne Mona Ozouf, spécialiste de la Révolution française, qui nous donne, avec cette *Composition française*, sous-titrée *Retour sur une enfance bretonne*, une grande leçon d'équilibre et de mesure. Elle réfléchit sur les interactions entre les trois « écoles » qui l'ont formée : celle de la maison, bretonne et fière de l'être, sur laquelle règnent, auprès de l'ombre de son père, deux femmes remarquables, sa mère et sa grand-mère ; celle de l'école proprement dite, l'école laïque de Plouha, bien française et républicaine, où la maîtresse gouverne un peuple de petites filles incroyablement dociles et attentives, et enfin celle de l'église, de loin la moins aimée des trois, tant son

catéchisme paraît rigide et primaire, et ses méthodes partisans et hypocrites.

Cependant, presque toutes les figures importantes de ce beau récit échappent aux limites de leur définition, à commencer par celle du père, jeune militant de la cause bretonne, dont on apprend qu'il a laissé une sorte de testament moral recommandant à sa femme de laisser leur fille trouver sa propre voie : « Ne l'ennuie pas avec nos idées... ». La grand-mère est présentée comme le personnage fédérateur de toutes les vraies valeurs : la tradition dans ce qu'elle a de rassurant, le progrès dans ce qu'il porte de nécessaire, la foi, dans ce qu'elle a d'authentique. « La Bretagne vivait à la maison en la personne de ma grand-mère, et pourtant c'était elle qui m'entretenait de la France », remarque Mona Ozouf. Elle évoque aussi le personnage d'une jeune institutrice remplaçante qui décide un beau jour d'organiser une sortie scolaire, et, dans cette école très laïque, emmène ses élèves visiter la magnifique chapelle de Kermaria an Isquit, ouvrant ainsi pour elles une fenêtre sur l'art et ses rapports avec le sacré.

Le lecteur bienveillant, captivé par ce récit vivant et nuancé, ressentira probablement une certaine frustration, une impression dérangeante de « trou d'air », en arrivant, aux alentours de la page 180, dans une zone où le texte se fait moins porteur : une demi page d'introduction, et le tour est joué : notre narratrice s'est engagée sans effort, et sans vraiment crier gare, dans le récit des événements de 1789 et leurs suites.

Il faut persévérer : une redoutable philosophe-historienne-politologue va entreprendre d'évaluer, avec toute l'autorité que lui confère son parcours d'enseignante et de chercheur, ce que coûtent à la France toutes ces querelles stériles, tous ces conflits inutiles entre les provinces et la capitale, les petites patries et la grande, tous ces choix qu'il faut faire un jour, justifier le lendemain, et parfois désavouer ...comme s'il était impossible, interdit, d'être à la fois français et breton, ou républicain et girondin, ou patriote et communiste...

Tous les *et pourtant* qui jalonnent le texte, dans les chapitres précédents, vont réapparaître dans la dernière partie du livre, non plus pour souligner des paradoxes, mais avec une nuance volontariste, affirmative : ce que lui ont appris ses analyses approfondies des grands moments de la Révolution Française, c'est que l'on peut, que l'on aurait pu, être à la fois français *et pourtant* breton, républicain *et pourtant* girondin ; que la langue que l'on reçoit de ses parents est innocente, et que le bilinguisme est une richesse gratuite d'humanité et de diversité, une sorte de garantie d'intelligence et de tolérance dont la Troisième République a eu grand tort de se priver - et à quel prix !*



Chacun devrait être libre de créer - comme on compose un bouquet - sa « composition française », et de la recomposer tout au long de sa vie. Mais cette proposition n'est audible, et à coup sûr convaincante, que parce qu'elle est solidement étayée par l'histoire d'une vie, écrite à la première personne. Le lecteur bienveillant (toujours lui) saura sans doute reconnaître, et appliquer à notre société en pleine recomposition, les enseignements de cette libre méditation sur soi-même, et sur notre Histoire. C'est le bonheur que je lui souhaite !

Françoise LAURENT
Membre ADSEA29

* *La Troisième République (1871-1940) a systématiquement imposé le français comme langue unique sur tout le territoire national. Il faut pourtant noter que quelques voix se firent entendre pour défendre les langues régionales. Jean Jaurès, en 1911, écrit dans la Revue de l'Enseignement Primaire, après un voyage au pays basque : « Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte de l'une et de l'autre ? (...) Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits, ce serait aussi un chemin ouvert, un élargissement de l'horizon historique. »*

« *Welcome !* »

Ces temps derniers, mon attention fut retenue par un mot très peu usité dans notre vocabulaire quotidien. Ce mot, c'est la « *jungle* ». Sous la plume d'un journaliste talentueux de la presse écrite, je découvrais que notre Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire; en visite dans le nord Pas-de-Calais, prenait l'engagement de fermer la « *jungle* ».

Fermer la « *jungle* » ? Mais quelle « *jungle* » ? Il existerait une jungle dans cette contrée du nord ? La question mérite que l'on s'y arrête.

Je l'ignore pour vous, mais pour moi, la jungle, c'est en Asie, en Afrique, enfin dans des latitudes en dessous de l'équateur, territoires inhabités et déserts ou alors, territoires couverts d'une végétation impénétrable.

Cette explication du dictionnaire, rapportée à notre territoire français, je ne comprenais pas de quoi, ni à quoi notre cher ministre faisait allusion. Renseignements pris, lecture d'hebdomadaires, visionnage de reportages télévisuels et de journaux télévisés ; je n'ai pu que me rendre à l'évidence que cette fameuse « *jungle* » dont il est fait référence, était tout sauf un territoire inhabité, désert et recouvert d'une végétation impénétrable. Se trouvent là, sur une étendue de lande, plus ou moins arborée, des campements de fortune dressés par des hommes, en majorité de pays de l'hémisphère sud ou de l'Extrême Est de notre planète. Ils attendent une opportunité (si l'on peut dire) pour passer, au péril de leur vie, de l'autre côté de la manche, avec l'espoir d'une vie meilleure que celle qu'ils ont connue jusque-là et de celle qu'ils vivent actuellement.

Ils vivent là, dans ce que nous avons l'indécence de nommer la « *jungle* ».



Certainement par ignorance et méconnaissance de ce qu'est la jungle, ou alors, mais je n'ose y penser, parce qu'ils en viennent ! Si tel est la raison, ceci serait particulièrement injurieux pour ce que nous sommes et eux avec nous.

Oui, je dis bien ce que nous sommes et eux avec nous. Parce que, quelle que soit leur origine, ce qu'ils sont et ce qui les pousse à s'expatrier dans des conditions qui dépassent l'entendement, ces hommes, majoritairement jeunes, sont d'abord et avant tout, nos semblables, nos frères en humanité.

Cela peut paraître invraisemblable, mais nous aurions pu être à leur place. À cette place, nous nous attendrions à plus de dignité, plus de respect, plus d'humanité, moins de haine, moins de rejet, moins de traitement comme de véritables parias ou criminels.

Quels crimes ont-ils commis ? Celui d'avoir quitté leur vie de crève misère, affronté des conditions inhumaines de transport par voie maritime ou terrestre, confiant leur sort aux nouveaux négriers des temps modernes, animés par l'appât du gain et n'hésitant pas dépouiller leurs victimes, quand ils ne les jettent pas par-dessus bord !

À bien y réfléchir, on peut se risquer à une hypothèse. Le crime qu'ils ont commis est celui de venir déranger notre belle quiétude, et de faire désordre dans notre si beau paysage du nord. Tout ce monde entassé là, sans hygiène, sans nourriture, sans conditions décentes de vie ; on voudrait nous faire admettre que cela fait désordre, que l'on ne s'y prendrait pas mieux.

Mais, certains de nos compatriotes ne l'entendent pas de cette oreille. Sans jugement, sans préjugés, ils ont vu au travers de tous ces migrants, qui attendent là dans le plus grand délabrement, ils ont vu là, leurs frères en humanité. Pour ces quelques français et françaises du Nord Pas-de-Calais, le mot solidaire a encore un sens qu'ils entendent bien perpétuer.

Alors, ils s'organisent pour leur venir en aide, qui, par la confection d'un repas, qui, par la remise de vêtements mieux adaptés aux conditions climatiques de la région, cet autre, en rechargeant les batteries des téléphones portables, seuls liens avec leurs familles restées au pays.

Mais dans cette jungle, cette expression de solidarité fait désordre et ne laisse pas indifférent. Ceux qui osent venir en aide à ces « *laissés pour compte* » se mettent dans la plus pure illégalité. Ils commettent un délit, un nouveau délit. Celui qui s'est autorisé à lui donner un nom, s'est bien gardé de faire dans le détail.

Venir en aide à un être humain dans la détresse, qui ne demande qu'un peu de pain et un peu de réconfort dans son inconfort, s'appelle un délit de solidarité. Il

fallait y penser, c'est fou, non ! Délit et Solidarité, deux mots qui ne vont pas très bien ensemble. Je commets une faute punie par la loi, au simple motif que je reconnais en l'autre, mon semblable, mon égal, un autre humain, comme moi, et qui appartient à la chaîne de tous les humains. Ce qui me guide vers lui, ce n'est pas ce qu'il a l'intention de faire, mais bien ce qu'il vit sur l'instant, et sur l'instant, il m'est évident qu'il ait besoin de moi. Ai-je le choix ? La question ne se pose même pas, et sans hésitation, je me porte à son secours, ce que tout être humain, animé d'un minimum de bon sens, ferait, et personne n'y trouverait à redire.

Si ! chez nous. Et c'est là un comble ! Comme le disait le comédien Michel SERAULT dans « Papillon » à la petite fille, « *Liberté, Égalité, Fraternité, cela sonne bien ; mais ça se passe mal* ». L'histoire semble lui donner raison. Des milliers d'hommes et de femmes le regrettent mais ne l'acceptent et ne l'accepteront jamais.

C'est à eux que je veux rendre hommage, parce qu'à chaque fois, face à la détresse, face à la misère, face au risque du rejet de l'autre, ils n'oublient pas d'être d'abord humains, ils perpétuent ce vieil adage qui vient du fond des âges et qui m'est rapporté par un sage des hauts plateaux :

« *Je suis, parce que nous sommes* ».
N'est-ce pas beau ?

En solidarité avec eux, pour ne jamais oublier qu'à travers l'autre, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, c'est moi que je vois, que j'aide et que je réconforte ; et en association avec le comédien Vincent LINDON, je veux dire à tous ces migrants, **welcome !** Soit le bienvenu mon frère en humanité, sur cette terre de France qui a oublié qu'elle est terre de liberté et de fraternité.

Gus « le guetteur »

LE SOUTIEN SCOLAIRE AU SEMO

Pour moi, tout a commencé en janvier 2007, grâce à *Kaléidoscope* : à la fin d'un comité de rédaction, Marie Simon, découvrant que, dans une autre vie, j'avais enseigné le français, m'a parlé des problèmes d'orthographe d'un certain Julien*, dont elle est l'éducatrice. Ce jeune homme rêvait de devenir médecin, ou infirmier, pour s'occuper des personnes âgées ...mais si possible, sans passer par la case école.

(J'ouvre une parenthèse : l'orthographe française, c'est la mauvaise fée des contes ; elle est très vieille, méchante, autoritaire, arbitraire surtout. Avec sa copine la grammaire, elle fait en sorte que chaque petit Français scolarisé reçoive de rudes leçons de modestie, et apprenne à ne pas discuter. La plupart des nations européennes, au cours de leur histoire, ont réformé leur orthographe ; la France a mis son point d'honneur à conserver la sienne. Personnellement, je l'adore, mais je la trouve indéfendable.)

J'ai rencontré Julien dès la semaine suivante, et, comme il s'y attendait probablement, je lui ai fait faire une dictée - enfin, une dictée « à trous », très conviviale : on gagne deux points par trou convenablement rempli. Il s'en est plutôt bien tiré. La dictée, vue comme un exercice littéraire, vaut mieux que sa réputation ; bien choisie, elle est une formidable incitation à la lecture : Julien s'est mis à lire des nouvelles de Maupassant, et il me les commentait, oralement, très intelligemment. A la rentrée suivante, il a été admis au lycée professionnel Agrotech de Lesneven, pour préparer un BEP d'aide aux personnes. J'ai bon espoir de le voir un jour en blouse blanche !



* Par respect, et pour des raisons de confidentialité, les prénoms ont été changés.

En décembre de cette même année 2007, à la demande de Nathalie Conq, j'ai rencontré Claire, dont l'éducatrice au SEMO est Sylvie Nédélec. Cette jeune fille de 17 ans, orpheline de mère, enceinte et ravie de l'être, partageait avec son père un petit appartement au Relecq-Kerhuon.

En 2008, inscrite au CNED, elle voulait, tout en travaillant, préparer un bac pro (force de vente) et son objectif pour l'année était de passer en terminale. Marie Le Borgne, en mathématiques, et moi-même en français et en anglais l'avons aidée de notre mieux - un peu trop peut-être ? De fait, elle a été admise en terminale, mais Marie, qui est plus rationnelle que moi, estime qu'elle devra vraiment beaucoup travailler pour avoir son bac, et que ce ne sera pas facile. Rien n'a jamais été très facile dans la vie de Claire, mais depuis la dernière rentrée, les problèmes pleuvent : elle a perdu son père, elle a dû déménager, sa santé s'est dégradée, et elle a eu à faire face à toutes sortes de problèmes personnels très préoccupants, sans jamais rien perdre de son optimisme et de sa détermination - qualités assez rares, surtout à cet âge, pour qu'elle nous inspire un grand respect. Elle est, pour quelque temps encore, en maison de repos, avec son « petit » bonhomme qui, du train où il va, ne tardera pas à pouvoir la porter sur son dos.

Lucas, quinze ans, est entré en scène à la rentrée 2008, mais je ne l'ai vu que trois fois avant qu'il parte rejoindre son père à Nantes, et si il revient à Brest, j'espère pouvoir continuer à l'aider, car il a certainement beaucoup moins de volonté que Claire, mais l'intérêt qu'il porte à la littérature ne demande qu'à être encouragé.

Enfin, la petite dernière, Pauline, est en cinquième, et elle non plus, comme Julien, ne voit pas trop l'intérêt qu'il y a à aller s'ennuyer à l'école quand il fait beau dehors...et encore moins quand il pleut. Je ne l'ai vue que deux fois ; à elle aussi, j'ai pu faire des compliments sincères : elle a une belle écriture nette et régulière, et elle a compris en moins de dix minutes tout le parti que l'on peut tirer, en orthographe et en conjugaison, d'un Bescherelle à trois sous. J'ai bien hâte de la revoir.

Quelles conclusions tirer de ces quelques petites expériences ? Evidemment, rien de sensationnel, et tout ce que je pourrais en dire ne serait qu'une vague reprise de ce que Daniel Pennac a si bien montré dans *Chagrin d'école*, p.125 : même si, en théorie comme en pratique, l'école est en soi une bonne chose, ceux qui ne s'y plaisent pas méritent que l'on réfléchisse à leur cas ; il faut, et souvent il suffit, qu'un adulte bien intentionné, ou même un « grand », de la classe au-dessus par exemple, prenne un peu de temps pour essayer de comprendre ce qui ne va pas, et expliquer tranquillement, sans faire de psychologie, en restant dans le sujet : « *Peur de la grammaire ? Faisons de la grammaire ! Pas d'appétit pour la littérature ? Lisons !* » Une fois la confiance en soi rétablie, mais sur des bases saines, tout redevient possible, y compris la complicité, la rigolade.

Or le SEMO est un endroit merveilleux pour tout ça : en sortant du bureau où l'on vient de travailler dur, on trouve au rez-de-chaussée un vraie maison, propre, bien rangée, où il y a toujours quelqu'un pour vous proposer un thé ou une tisane, où tous les adultes se connaissent au moins de nom, comme dans une vraie famille, alors que les jeunes, qui, eux, ne se connaissent que comme des cousins très éloignés, sont au centre de l'intérêt général, de la sympathie générale. Une sorte d'anti-salle-des-profs, en somme !

Françoise LAURENT
Membre ADSEA29



Il est des sujets qui provoquent chez qui les aborde, des réactions, des positionnements si tranchés qu'ils ne tolèrent que peu la nuance. On aime, on soutient ou on déteste viscéralement.

Par exemple, lancez au hasard d'un repas familial, bien arrosé de préférence, un débat sur les congés dans l'Education Nationale. Vous obtiendrez alors un florilège d'avis tous plus excessifs et définitifs les uns que les autres.

D'un point de vue culinaire maintenant, affirmez lors d'une quelconque discussion, votre goût pour la cervelle de mouton, les épinards ou bien encore pour les très odorants... choux de Bruxelles. Là encore, accrochez-vous, car les retours seront vifs et souvent mouillés d'acide.

Et bien, il est des artistes qui provoquent ce type de réflexe. Vincent DELERM est de ceux-là. Il s'entend que la vocation de toutes démarches artistiques est de faire réagir. Reste, et vous en conviendrez sans

doute, que tout est question de mesure. J'ai ainsi pu en faire une nouvelle fois l'expérience, lors de notre « comité de rédaction ». A peine avais-je effleuré mon intérêt pour Monsieur DELERM, que s'abattaient sur moi railleries et volées de bois vert.

Il est des goûts, qui insupportent autrui et qui amènent celui qui les assume à devoir quasiment se justifier. Mon postulat de départ est donc, non sans ironie, que je suis coupable d'apprécier énormément l'univers Delermien.

Avant d'aborder les raisons qui me font aimer cet artiste, je souhaiterais décliner quelques arguments du Parti Radical Anti Delerm, plus communément appelé le P.R.A.D.

Tout d'abord, les encartés de ce parti détestent la voix du chanteur qu'ils trouvent nasillarde, traînante, et sans énergie. Pourquoi pas ?

Mais le P.R.A.D. est un parti extrémiste qui s'éloigne volontiers de la bienséance, pour verser dans le jugement et la caricature. Monsieur DELERM devenant pour eux, le chantre de cette fameuse culture « bobo », si consensuellement détestable...

Mais qu'est-ce-qu'un « bobo » ? Je le définirais, de prime abord, de la manière suivante : Personne appartenant à une classe socio-professionnelle moyenne supérieure à élevée, ayant un intérêt marqué pour l'art et la chose politique. Le « bobo » présente la seconde caractéristique de sembler peu à l'aise dans l'affirmation et encore moins dans l'ostentation de son capital économique.

Mais à la réflexion, cette entité « bobo » me paraît être une coquille vide. En effet, nous savons tous que malheureusement, le capital culturel d'une personne reste majoritairement fonction du capital économique du milieu qui l'a vu grandir. C'est un truisme sociologique.

Alors quoi, est-ce aujourd'hui une gageure, une honte que d'avoir évolué dans un milieu intellectuellement et culturellement stimulant (le père de Vincent DELERM est écrivain) ? !

Pour ma part, je trouve que c'est une heureuse chance.

Enfin, pour ce qui est de la propension de cette dite classe à avoir un rapport mesuré voire difficile avec l'argent, n'est-ce pas, avant tout, un signe de correction ?

C'est pourquoi, je soutiens que certains membres du P.R.A.D. devraient, avant tout, s'enquérir auprès d'eux-mêmes des raisons qui nourrissent leur aversion pour ces fameux « bobos », qui, à mon sens, ne méritent pas toute cette opprobre.

Mais ce sont là des questions quasi introspectives qui vous appartiennent Messieurs et Mesdames du Parti.

Ainsi, je vous invite à sortir de vos représentations qui réduisent d'autant votre champ des possibles. Et puis, rappelez-vous que, Louis Ferdinand Céline était un con, mais un immense écrivain. Doit-on

systématiquement aimer l'homme pour aimer l'œuvre ? Il semblerait que non...

J'aime profondément les chansons de Vincent DELERM et ce qu'elles transportent.

J'apprécie son verbe ciselé et pétri d'humour, ses références de trentenaire, qui me parlent grâce à un champ lexical rigoureusement choisi. Ces textes me plongent immanquablement dans mes souvenirs de lycée et mes premières romances.

J'aime son univers d'artiste où Jacques Tati côtoie avec aisance Patrick Viera, ou Wayne Rooney fait la nique à Antoine Doisnel, le fils cinématographique de Truffaut.

J'aime cet éclectisme à la fois éclairé et parfaitement assumé.

Je me garderai, néanmoins, ici de tout prosélytisme et soulignerai humblement et avec humour, au Comité Central du P.R.A.D. que la tolérance est mère de toutes les vertus.

Et afin d'exercer cette même tolérance, passant ainsi de la théorie à la pratique, il se pourrait bien que je soumette un nouvel article sur cette fois...le P.S.G., mon club de cœur.

Oui, je sais, ce sera un exercice difficile !

Patrice QUENTREC
Assistant de service social - DEMOS Quimper

PUBLICATION

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Emmanuel FAYEMI, Direction Générale

COMITE DE REDACTION

Christine	BERTUCCI, ITEP J-L Etienne
Patrice	QUENTREC, SOAE
Corinne	LE LAY, Direction Générale
Laëtitia	DEGOUYS, ITES
Jean-Marie	DUCHEMIN, REPIS
Raymond	JABLY, Adhérent
Françoise	LAURENT, Adhérente
Marie	SIMON, SEMO

DESSINS

Eric APPERE

Kaléidoscope



Kaléidoscope est édité par l'association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère

14 rue de Maupertuis, 29200 Brest

tél. 02 98 42 19 42, fax 02 98 42 11 86, e-mail : dg@adsea29.org, site web : www.adsea29.org